

Entente de bassin 4

'eau

sommet de nos priorités
l'eau, sommet de nos échanges

Club-conseil Profit-Eau-Sol

Mise en valeur de la
biodiversité des cours d'eau
du bassin versant de la
rivière Saint-Pierre



Le bassin versant de la rivière du Nord

Une superficie de 2 200 km²
7 MRC, 36 municipalités
175 000 habitants
Une rivière de 140 km, 1 140 lacs
4 000 km de cours d'eau

Un milieu de vie
exceptionnel...



Plaisirs de l'eau • Économie • Tourisme • Milieu de vie • Beauté • Santé • Alimentation • Eau potable • Électricité


Abrinord
Agence de bassin versant de la rivière du nord

Développement durable,
Environnement
et Parc
Québec



Pour information
www.abrinord.qc.ca
450.432.8490

Entente de bassin versant - Numéro 4

PARTENAIRES

Entente de bassin versant entre :

Club-conseil Profit-Eau-Sol

Ayant son siège au 617, boulevard Curé-Labelle, bureau 100,
Blainville (Québec) J7C 2J1,
Représenté par Valérie Dufour

ci-après appelé **promoteur**

Et

Agence de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord),

Ayant son siège au 298, rue Labelle bureau 109,
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1,
Représenté par M. Benoît Gravel, directeur général,

ci-après appelé **Abrinord**

Concernant

La réalisation du projet de « *Mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau du bassin versant de la rivière Saint-Pierre* » visant à atteindre un (des) objectif(s) inscrit(s) au Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord.

Initiales : _____

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'ENTENTE

Titre du projet :

Mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau du bassin versant de la rivière Saint-Pierre

Nom du promoteur :

Club-conseil Profit-Eau-Sol

Partenaire(s) du promoteur:

Partenaires régionaux :

- 59 producteurs agricoles
- 7 propriétaires riverains non agriculteur
- Ville de Mirabel
- MRC Mirabel
- Corporation pour la protection de l'environnement à Mirabel (CPEM)
- Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)
- Université McGill
- MRNF Laurentides, secteur Faune
- MAPAQ, secteur Laurentides
- Eaux Danone Naya
- Emploi Québec

Partenaires provinciaux :

- Fondation de la faune du Québec
- Union des producteurs agricoles du Québec
- Mouvement Desjardins, à titre de principal partenaire financier privé
- Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)
- Gouvernement du Québec (MDDEP, MRNF, MAPAQ, FAQ)
- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Bonduelle,
- Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
- Pêches et Océans Canada
- Syngenta

Responsable du projet et coordonnées (promoteur):

Valérie Dufour, Coordonnatrice de projet

(450) 971-5110 # 231

valerie.dufour@gmail.com

Initiales : _____

Résumé du projet :

Dans le cadre du programme de *Mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole* développé conjointement par l'Union des producteurs agricoles et la Fondation de la faune du Québec, le bassin versant de la rivière Saint-Pierre a été retenu comme l'un des dix projets d'expérimentation et de démonstration. Au cours de l'année 2005 et 2006, le bassin versant Saint-Pierre a fait l'objet d'une caractérisation et d'une évaluation de la santé des zones riveraines et aquatiques. De plus, dans les quatre années suivantes jusqu'en 2010, en collaboration avec la majorité des producteurs (près de 95 %) dans le bassin et tous les principaux intervenants locaux et régionaux, de nombreuses interventions seront menées sur le territoire pour protéger les sols, améliorer la qualité de l'eau et ultimement rehausser la biodiversité des habitats riverains et aquatiques des cours d'eau.

Objectif(s) du projet pour le promoteur:

- Améliorer la qualité de l'environnement pour mettre en valeur la biodiversité aux abords et dans les cours d'eau à l'intérieur du bassin versant.
- Assurer le transfert des connaissances aux producteurs agricoles.

Localisation du projet :

Bassin versant de la rivière Saint-Pierre, inclut dans le bassin versant de la rivière du Nord

Objectif(s) spécifique(s) du PDE :

- D'ici 2013, augmenter d'au moins 10 % (par rapport à 2007) le nombre de sorties de drains problématiques stabilisées (objectif 21): Créer un programme d'inspection, de suivi et de rectification; Mener des actions d'information-sensibilisation; Instaurer des mesures incitatives.
- D'ici 2013, améliorer la gestion des eaux de ruissellement et de l'érosion en implantant des mesures d'atténuation dans 40 fermes (objectif 22): Mener des actions d'information-sensibilisation; Créer des projets pilotes; Instaurer des mesures incitatives.
- D'ici 2010, éliminer l'accès du bétail aux cours d'eaux (objectif 23) : Mener des actions d'information-sensibilisation; créer des projets pilotes; Instaurer des mesures incitatives.
- D'ici 2013, avoir et maintenir des bandes riveraines conformes à la réglementation existante sur au moins 80% du territoire agricole du bassin versant (objectif 24) : Faire appliquer la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables; Mener des actions d'information-sensibilisation; Créer des projets pilotes pour démontrer les bénéfices de la bande riveraine.
- D'ici 2011, développer et promouvoir des outils de communication ciblés visant à sensibiliser les gens à la préservation de l'eau et favoriser les changements de comportements (objectif 53) : Créer et diffuser de la documentation ciblée ; Favoriser

Initiales : _____

les rencontres autour de forums, colloques, tables de concertation, etc.; documenter et diffuser l'importance économique, écologique et sociale de l'eau.

Ainsi que les axes d'interventions préliminaires non prioritaires suivants :

- Acquérir de plus amples connaissances sur les impacts du milieu agricole sur l'eau et les écosystèmes.

Indicateur(s) de suivi :

- Objectif 21 : Nombre de sorties de drains problématiques stabilisées;
- Objectif 22 : Nombre de producteurs qui ont implanté des mesures d'atténuation; Nombre de mesures d'atténuation mises en place.
- Objectif 23 : Pourcentage d'éleveurs dont le bétail n'a pas accès aux cours d'eaux;
- Objectif 24 : Pourcentage du territoire agricole possédant des bandes riveraines réglementaires; Nombre de km de bandes riveraines additionnels.
- Objectif 53 : Nombre d'outils de communication développés, nombre d'événements tenus; nombre de concepts vulgarisés.

Données transférables :

Les données précédentes qui sont quantifiables sont transférables à Abrinord, dans le cadre du suivi et de l'évaluation du projet. De plus, les données de qualité de l'eau recueillies aux stations d'échantillonnage de la rivière Saint-Pierre (7 stations au printemps dont une récurrente) sont transférables à Abrinord pour bonifier le PDE.

Impact(s) du projet :

- Augmentation de la biodiversité aux abords et dans les cours d'eau en milieu agricole
- Sensibilisation des producteurs agricoles
- Transfert de connaissances aux producteurs agricoles
- « Rayonnement » des producteurs et autres participants dans le milieu et diffusion des actions entreprises à l'ensemble de la population
- Amélioration globale de la qualité de l'eau
- Maintien et création d'emploi

Date de début:
27 juin 2005

Date de fin:
27 juin 2010

Dépense prévisionnelle (coût) :

1 635 000 \$, dont 1 235 000 \$ prévu pour les travaux

Initiales : _____

Rôle(s) d'Abrinord :

Abrinord aura un rôle d'accompagnement. L'agence pourra offrir un soutien au Club-conseil Profit-Eau-Sol au besoin, fera la promotion du projet de *Mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau du bassin versant de la rivière Saint-Pierre*, et saura référer les acteurs de l'eau concernés au Club-conseil. Abrinord effectuera également un suivi de l'avancement du projet dans le cadre de la mise en œuvre du PDE. Elle collaborera au besoin à la poursuite et au développement du projet de *Mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau du bassin versant de la rivière Saint-Pierre*.

Programme de suivi :

Abrinord assurera un suivi auprès de l'organisme pour connaître l'état d'avancement du projet dans le cadre de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau. Afin de rendre compte des progrès accomplis, le club-conseil Profit-Eau-Sol pourra remettre, une fois par année au 31 mars, un bilan annuel des activités terrains réalisées.

Concernant le suivi environnemental, les échantillons prélevés sur la rivière Saint-Pierre pourront rendre compte de l'évolution de la qualité de l'eau de ce cours d'eau. Également, les échantillonnages mensuels effectués sur la rivière Saint-André à Saint-André d'Argenteuil dans le cadre du programme Réseau-rivières du MDDEP pourront fournir des données de qualité de l'eau de ce cours d'eau dont la rivière Saint-Pierre est un tributaire (responsabilité d'Abrinord et du MDDEP).

Autres :

Espace réservée à Abrinord

Commentaires :

Les objectifs spécifiques du PDE présentés précédemment doivent être approuvés par le MDDEP, et peuvent être sujet à changement.

Initiales : _____